

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réforme Question écrite n° 19292

Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida appelle l'attention du M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur la politique en matière de retraites. Selon les plans du Gouvernement, il apparaît qu'il sera nécessaire de travailler quarante et un ans dès 2012, presque quarante-deux ans en 2020, pour toucher en moyenne 66 % du salaire de référence, contre 78 % aujourd'hui. Cette orientation est, à juste titre, contestée par les syndicats et les salariés. Il lui rappelle en effet que si la réforme des retraites est indispensable elle ne saurait se faire sans assurer la pérennité du système par répartition et la garantie du taux de remplacement en revenant sur le nombre d'années de référence pour le calcul des retraites et le maintien du principe de la retraite à soixante ans à taux plein en fonction de la durée légale de cotisations. De plus, il convient d'accorder une attention particulière aux salariés exerçant des métiers pénibles. Il lui demande de bien vouloir lui préciser sa position à ce sujet.

Données clés

Auteur: M. Jean-Pierre Kucheida

Circonscription: Pas-de-Calais (12e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 19292 Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 2 juin 2003, page 4164